

**Procès Verbal de l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix n°01/2007/INDH, relatif aux
travaux de construction d'un centre d'accueil
pour les personnes handicapées sis
Arrondissement de Sidi Bernoussi**

Le 31 Mai 2007 à 10 heures, la commission d'appel d'offres ouvert sur offres de prix, composée comme suit :

- Mr M'HAMMED ATFAOUI : Secrétaire Général de la Préfecture d'Arrondissements de Sidi Bernoussi (Président)
- LAHCEN DHAISSI : Chef du service technique à la Préfecture (Membre)
- MILOUDIA EL KHALDI : Représentant du Ministère des Finances (Membre)
- Mostafa IBNOU ZAHIR : Chef de la division de l'Action Sociale à la Préfecture (Membre)
- Architecte Mr Driss EL ALAOUI : Absent

S'est réunie en séance publique au bureau du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Sidi Bernoussi, en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2007/INDH, relatif aux travaux de construction d'un centre d'accueil pour les personnes handicapées sis Arrondissement de Sidi Bernoussi, conformément à l'avis publié dans les quotidiens suivants :

- LE MATIN DU SAHARA ET DU MAROC N°13231 DU 09/5/2007
- BAYANE ALYAOUME N°5139 DU 09/5/2007

A l'ouverture de la séance, le président donne lecture de l'avis d'appel d'offres à partir des journaux dans lesquels il a été publié.

Il dépose sur le bureau tous les plis parvenus par courrier recommandé ou déposés contre récépissés auprès du secrétariat général de cette préfecture, à savoir :

- Sté ADAOUIA
- Sté SOMODELCO
- Sté OUHOUD
- Sté EL HANSALI

.../...



Et invite ensuite les concurrents présents qui n'auraient pas envoyé ou déposé leurs plis, à les lui remettre séance tenante .

Ont répondu à cette invitation :

- Néant

La commission arrête, alors définitivement la liste des plis reçus ou déposé, soit :

- Sté ADAOUIA
- Sté SOMODELCO
- Sté OUHOUD
- Sté EL HANSALI

Le président ouvre les enveloppes extérieures des plis contenant les dossiers des concurrents, vérifie dans chacun d'eux la présence des enveloppes exigées. Il ouvre ensuite l'enveloppe portant la mention "dossiers administratif et technique", vérifie la présence des pièces exigées et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent.

Cette formalité accomplie, la séance publique est suspendue ; les concurrents et le public se retirent de la salle.

Ensuite, la commission délibère à huis - clos, elle écarte les concurrents ci après pour les motifs suivants :

Nom des concurrents éliminés	Motifs des éliminations
Néant	

Elle arrête ensuite la liste des concurrents admissibles, à savoir :

Liste des concurrents admissibles
<ul style="list-style-type: none">- Sté ADAOUIA- Sté SOMODELCO- Sté OUHOUD- Sté EL HANSALI

../..



Le président communique aux membres de la commission le montant de l'estimation confidentielle établie par le maître d'ouvrage qui est de l'ordre de **2.276.981,28 DHS TTC**

La séance publique est alors reprise et le président :

- Donne lecture de la liste des soumissionnaires admissibles cités ci dessus ;
- Procède ensuite à l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires retenus portant la mention "offres financières" et donne lecture de la teneur des actes d'engagement, comme suit :

Nom des concurrents	Montant des actes d'engagement (en dirhams)
- Sté ADAOUIA	2.120.988,24 dhs TTC
- Sté SOMODELCO	2.274.295,44 dhs TTC
- Sté OUHOUD	2.284.800,00 dhs TTC
- Sté EL HANSALI	3.028.983,14 dhs TTC

Les membres de la commission paraphent les actes d'engagement et les bordereaux des prix détail estimatif.

Cette formalité accomplie, la séance publique prend fin, le public et les concurrents se retirent de la salle.

La commission poursuit alors ses travaux à huis clos. Aussi elle écarte le soumissionnaire suivant pour le motif ci après :

Nom des concurrents éliminés	Motifs des éliminations
Sté EL HANSALI	A présenté une offre comportant un rabais //

Elle procède ensuite à la vérification des opérations arithmétiques des offres et des actes d'engagement des soumissionnaires retenus. Cette rectification donne les résultats suivants :

Nom des concurrents	Montant des actes d'engagement avant rectification	Montant des actes d'engagement rectifiés
- Sté ADAOUIA	2.120.988,24 dhs TTC	2.120.988,24 dhs TTC
- Sté SOMODELCO	2.274.295,44 dhs TTC	2.274.295,44 dhs TTC
- Sté OUHOUD	2.284.800,00 dhs TTC	2.284.800,00 dhs TTC

Enfin la commission décide de proposer à l'autorité compétente de retenir l'offre qu'elle juge la plus intéressante qui est présentée par la Sté **ADAOUIA** s.a.r.l, pour un montant de **2.120.988,24 dhs TTC** (deux million cent vingt mille neuf cent quatre vingt huit dirhams et 24 cts TTC)

Fait à Casablanca le 31/5/2007

.../...



Le Président


M'HAMMED ATEAOUI

LAHCEN DHAISSI



Chef du service Technique

MILOUDIA EL KHALDI



Représentant du ministère des finances

Mostafa IBNOU ZAHIR



Chef de la Division de l'Action Sociale à la Préfecture

***Objet :** Marché n°01/2007/INDH, relatif aux travaux de construction d'un centre d'accueil pour les personnes handicapées sis Arrondissement de Sidi Bernoussi

***Attributaire du marché :** Société ADAOUIA s.a.r.l

***Montant du marché :** 2.120.988,24 dhs TTC (deux million cent vingt mille neuf cent quatre vingt huit dirhams et 24 cts TTC)